



© Xuan Yew Zhi, School of architecture, studio J. M. Garcia Fuentes 2019-20, University of Newcastle

Journées d'étude du 31 mars 2022

Note d'intention du 14 janvier

Parvis d'églises et aménagements paysagers

organisées par

Jean-François Cabestan, HiCSA, Paris 1
en partenariat avec

la formation Jardins historiques, patrimoine et paysage (JHPP) de l'Ensa de Versailles
Stéphanie de Courtois, EnsaV, historienne des jardins

INHA, 2, rue Vivienne Paris 2^e arrt, galerie Colbert, Salle Vasari 9h00 - 17h00

Cette nouvelle journée d'étude poursuit trois objectifs.

Elle s'inscrit d'une part dans la continuité de la réflexion menée en juin dernier (7 et 8 juin 2021) sur les abords de Notre-Dame et de l'île de la Cité. Si à l'issue d'échanges intenses, une réelle convergence d'opinion s'est manifestée en faveur d'une densification, voire d'une reconstruction du parvis autrefois saturé de constructions et ce, jusque sous le règne de Napoléon III, il est à peu près certain celle-ci n'appartient pour l'instant qu'à une poignée de connaisseurs et de spécialistes. Si le manque d'aménité des abords de la cathédrale fait l'objet d'un relatif consensus, l'analyse qui en a été faite au cours de ces journées mérite d'être précisée et de sortir du cercle trop restreint où elle s'est exprimée. Des projets des années 1970 (Hermant-Jouve) faisaient état d'une option pour une plantation intégrale du parvis d'arbres de haute-tige, d'où n'auraient à terme émergé que les parties hautes du monument.

Elle se propose d'alimenter une réflexion sur ce thème parallèlement à la consultation que la Ville de Paris, préoccupée du sort du parvis de Notre-Dame, a lancé l'automne dernier. Quatre équipes, ou « groupements » avec à leur tête un ou une paysagiste mandataire pour trois d'entre elles - Bas Smets, Michel Desvignes, Jacqueline Osty – ont été sélectionnées, et étudient actuellement la question du devenir de ce lieu. La quatrième équipe de paysagistes – Atelier Jours – travaille quant à elle sous la houlette de l'agence Antoine-Dufour, mandataire. Même si cette consultation s'inscrit dans le sillage du renouvellement souvent contesté des places parisiennes – place de la République, du Panthéon, ou de la Bastille – et que le budget consacré de 50 M ne correspond qu'à 5% environ de la manne qui s'est abattue sur la cathédrale sinistrée, au moins la question du devenir d'un espace public dont on s'accorde de toutes parts à reconnaître qu'il pourrait être amélioré est-elle posée. La composition des équipes retenues par le jury présidé par Anne Hidalgo laisse entendre que c'est l'affaire des paysagistes.

Elle a aussi pour ambition de poser plus généralement la question de la permanence, de la mise en valeur, voire de l'introduction du végétal aux abords des églises et des cathédrales. Lors des journées de juin, on a utilement rappelé qu'au moment de la reconversion brutale de la populeuse île de la Cité au profit d'une cité administrative, l'ambition de Napoléon III très marqué par son séjour en Angleterre était de créer autour de la cathédrale le cadre bucolique caractéristique des abords de nombre de grands édifices de ce pays. À l'heure actuelle, nombre de villes de France – Chartres, Dijon – s'interrogent sur l'éventualité de la végétalisation des parvis. Cette tendance suscite parfois incompréhension, perplexité et ironie. L'édition de la DNA – *Dernières nouvelles d'Alsace* – évoquant la plantation de 29 grands arbres au-devant de la cathédrale de Strasbourg était daté du 1^{er} avril 2021 : il est temps d'ouvrir le débat.